



INTERNATIONAL  
ARCHERY  
FEDERATION  
FÉDÉRATION  
INTERNATIONALE  
DE TIR À L'ARC



Maison du Sport International  
Avenue de Rhodanie 54  
1007 Lausanne, Switzerland  
Phone: +41 (0)21 614 30 50  
Fax: +41 (0)21 614 30 55  
E-mail: [info@archery.org](mailto:info@archery.org)  
[www.archery.org](http://www.archery.org)

**DOSSIER**

**D'ACCUEIL**

**ASSOCIATIONS**

**MEMBRES**

**WA**



## TABLE DES MATIERES

SECTION 1: INTRODUCTION

SECTION 2: ADHESION MEMBRES

SECTION 3: LES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT ET D'ASSISTANCE

SECTION 4: LE REPERTOIRE de la WA

SECTION 5: LA CONSTITUTION ET LES REGLEMENTS

SECTION 6: LA SECURITE

SECTION 7: LES NIVEAUX D'ENTRAÎNEURS

SECTION 8: SUGGESTIONS POUR VOTRE HAUT-NIVEAU

SECTION 9: LISTE DES CENTRES D'ENTRAÎNEMENT ET DE FORMATION EN TIR à L'ARC

SECTION 10: LES ANNEXES



INTERNATIONAL  
ARCHERY  
FEDERATION  
FÉDÉRATION  
INTERNATIONALE  
DE TIR À L'ARC



Maison du Sport International  
Avenue de Rhodanie 54  
1007 Lausanne, Switzerland  
Phone: +41 (0)21 614 30 50  
Fax: +41 (0)21 614 30 55  
E-mail: [info@archery.org](mailto:info@archery.org)  
[www.archery.org](http://www.archery.org)

## SECTION 1

# INTRODUCTION

## SECTION 1 : INTRODUCTION

World Archery Fédération, la Fédération Internationale de Tir à l'Arc Mondial, est l'organe directeur international qui gouverne le sport du tir à l'arc dans le monde entier. Les objectifs de la WA, une association à but non-lucratif, sont dans sa Constitution:

- **Promouvoir** et encourager le tir à l'arc à travers le monde en conformité avec les principes olympiques ;
- Définir et interpréter les **règles** et les règlements de la WA ;
- Assurer l'organisation des **Championnats du Monde** que le Congrès peut décider d'organiser dans les différentes disciplines du tir à l'arc ;
- Homologuer et archiver :
  - Les **records** du monde ;
  - Les records établis lors des Jeux Olympiques ;
- Conserver les listes complètes des **scores** établis lors des :
  - Championnats de la WA ;
  - Jeux Olympiques ;

Pour en savoir plus sur la WA se reporter au chapitre 1 du livre 1 de « Constitution et Règlements de la WA » disponible sur le site Internet de la WA.

La WA a mis en place un programme de développement qui a été créé dans le but d'aider les nouvelles fédérations nationales de tir à l'arc et surtout celles dans les pays en développement. Nous avons décidé de regrouper dans un « Dossier d'Accueil » les informations aidant à l'établissement, la conduite et le développement des fédérations du tir à l'arc.

Notre but est d'offrir des informations essentielles aux associations qui désirent établir et développer le sport du tir à l'arc dans leur pays. Ce dossier a donc été conçu pour faciliter la tâche à tous ceux qui désirent s'impliquer davantage dans le tir à l'arc et avoir un accès direct auprès de la WA. Vous pouvez déjà obtenir d'intéressantes informations sur le site Internet de la WA par les publications suivantes. Vous pouvez déjà obtenir d'intéressantes informations sur la WA par les publications suivantes :

Notre livre « **CONSTITUTION ET REGLEMENTS** ».



Publié dans les 2 langues officielles de la WA (anglais et français) après chaque congrès (tous les 2 ans), ce livre contient tous les règlements de WA. Son contenu est disponible à partir du site Internet de la WA :

<http://www.archery.org> → [Règlements](#) → [Constitutions & Règlements](#)

## 2. WA INFORMATION

Cette lettre d'information est publiée dans les 2 langues officielles de la WA (anglais et français) quand suffisamment d'informations sont disponibles. WA Information est aussi disponible à partir du site Internet de la WA :

<http://www.archery.org> → [Publications](#) → [Magazine](#)

## 3. « The Target / La Cible »

Publié trois fois l'an dans les 2 langues officielles de la WA (anglais et français), ce magazine joliment illustré rapporte les activités de la WA. Dans un proche avenir ce magazine sera disponible depuis le site Internet de la WA :

<http://www.archery.org> → [Publications](#) → [Magazine](#)

4. Sur demande nous serons heureux de vous faire parvenir une version imprimés des documents ci-dessus ainsi que certaines vidéos (DVD) et document d'entraînement.



INTERNATIONAL  
ARCHERY  
FEDERATION  
FÉDÉRATION  
INTERNATIONALE  
DE TIR À L'ARC



Maison du Sport International  
Avenue de Rhodanie 54  
1007 Lausanne, Switzerland  
Phone: +41 (0)21 614 30 50  
Fax: +41 (0)21 614 30 55  
E-mail: [info@archery.org](mailto:info@archery.org)  
[www.archery.org](http://www.archery.org)

## SECTION 2

# ADHESION A LA WA



## SECTION 2: ADHESION A LA WA

### *Pourquoi adhérer à la WA?*

Devenir membre d'une Fédération Internationale apporte plusieurs avantages. Les Associations qui souhaitent devenir membre de la WA pourront profiter de ce qui suit :

- Les Associations Membres peuvent participer aux **CHAMPIONNATS DU MONDE** à plusieurs Jeux Multisports dont les **Jeux Olympiques**, ainsi qu'à certains stages de juges, d'entraîneurs, d'organiseurs, etc.
- Les archers et équipes d'archers des Associations Membres peuvent se voir homologuer des **records mondiaux**.
- Les Associations Membres peuvent proposer des **CHANGEMENTS AUX REGLEMENTS** officiels ou bien proposer des nouvelles règles concernant le tir à l'arc sportif. Ces propositions sont ensuite étudiées au prochain Congrès WA.
- Les Associations Membres ont le droit de demander **l'assistance du** Département de Développement de la WA qui offre de l'assistance technique en matériel de tir à l'arc, cours et instruction
- **LA SOLIDARITE OLYMPIQUE** propose, elle aussi, de l'assistance dans le domaine du développement pour autant que le pays qui fait la demande, possède un Comité National Olympique (CNO). Pour pouvoir former un Comité National Olympique, le pays doit avoir au moins 5 Fédérations Sportives Olympiques qui doivent être membre de la Fédération Internationale. L'adhésion à WA est donc recommandée.
- Les Associations Membres peuvent recevoir ou avoir accès à des **INFORMATIONS** très utiles, pour le tir à l'arc.



### ***Comment adhérer à la WA!***

Devenir membre de la WA est très facile. Il vous suffit de suivre les directives et procédures décrites à l'article 1.4. de notre livre « Constitution et Règlements de WA». Vous trouverez ci-dessous des aides à l'élaboration des documents demandés.

#### **\* Demande d'adhésion**

Veuillez trouver dans les annexes une lettre spécimen de demande d'adhésion à la WA que vous remplirez au moment opportun.

#### **\* Reconnaissance de votre CNO**

Dans la mesure du possible, veuillez fournir une lettre de votre comité national olympique reconnaissant votre Association Nationale ; il n'est toutefois pas nécessaire que votre association nationale soit membre du CNO pour être membre de la WA

#### **\* Exemple de votre constitution**

Les points suivants doivent être inclus dans les Statuts :

1. Nom de l'association
2. But de l'association
3. Qui peut être membre et comment faire la demande d'adhésion
4. Comment est organisée l'association (l'Assemblée, Président, Conseil, etc.)
5. Comment sont élus les officiers
6. Quelles sont les fonctions de chaque officier élu
7. Financement
8. Procédure d'appel
9. Dissolution
10. Indiquer clairement dans votre constitution que vous adoptez la constitution de la WA





## Les cotisations

Toutes les nouvelles associations membres **doivent** effectuer le paiement de la cotisation (déterminée et facturée par la WA) pour l'année en cours avant l'affiliation temporaire.

Tableau des cotisations votées lors du Congrès WA du 5 au 6 juillet 2007 à Leipzig et selon l'étude des Nations Unies des pays en voie de développement par (GNI per capita et le PPP international). Le changement USD au CHF a été voté lors du congrès de 2013 à Belek, Antalya en Turquie en octobre 2013.

Disponible depuis :

[http://librarians.acm.org/sites/default/files/world%20bank%20List%20of%20Economies%20\(as%20of%20July%202012\).pdf](http://librarians.acm.org/sites/default/files/world%20bank%20List%20of%20Economies%20(as%20of%20July%202012).pdf)

### COTISATION A VERSER A LA WA en US dollar

# de membres(*)	Pays avec revenus bas	Pays avec revenus bas à moyen	Pays avec revenus moyen	Pays avec revenus hauts
Moins de 250	40 CHF	80CHF	160CHF	240CHF
251 à 500	80 CHF	160CHF	320CHF	480CHF
501 à 1000	120CHF	240CHF	480CHF	720CHF
1 001 à 2 000	160CHF	320CHF	640CHF	960CHF
2 001 à 4 000	200CHF	400CHF	800CHF	1200CHF
4 001 à 8 000	240CHF	480CHF	960CHF	1440CHF
8 001 à 16 000	280CHF	560CHF	1120CHF	1680CHF
16 000 à 32 000	320CHF	640CHF	1280CHF	1920CHF
32 001 à 64 000	360CHF	720CHF	1440CHF	2160CHF
64 000 à 128 000	400CHF	800CHF	1600CHF	2400CHF
<i>Rational:</i>	<i>Membres basics(MB)</i>	<i>MB x 2</i>	<i>MB x 4</i>	<i>MB x 6</i>

**(\*) nombre d'archers affiliés par votre Comité National Olympique ou/et votre Fédération National**

Nous espérons que vous trouverez ces informations utiles. Pour plus de renseignements et pour tout aide à mettre sur pieds votre Fédération Nationale de Tir à l'Arc, n'hésitez pas à contacter notre Département du Développement :

Directeur, Monsieur Pascal Colmaire : [pcolmaire@archery.org](mailto:pcolmaire@archery.org)  
Coordinatrice Senior, Mme. Deqa Niamkey: [dniamkey@archery.org](mailto:dniamkey@archery.org)  
Coordinateur Service aux Associations Membres : [jkleee@archery.org](mailto:jkleee@archery.org)



INTERNATIONAL  
ARCHERY  
FEDERATION  
FÉDÉRATION  
INTERNATIONALE  
DE TIR À L'ARC



Maison du Sport International  
Avenue de Rhodanie 54  
1007 Lausanne, Switzerland  
Phone: +41 (0)21 614 30 50  
Fax: +41 (0)21 614 30 55  
E-mail: [info@archery.org](mailto:info@archery.org)  
[www.archery.org](http://www.archery.org)

## SECTION 3

# LES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT ET D'ASSISTANCE

## **SECTION 3: LES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT ET D'ASSISTANCE**

Il existe diverses sources d'assistance aux Associations Membres de la WA. La première émane du Département de Développement et la deuxième de la Solidarité Olympique.

### **LE DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT**

Par ce département la WA est très active en matière de développement. L'objectif du Département de Développement est écrit dans l'article suivant tiré du livre «Constitutions et Règlements, Livre 1 » :

#### **TERMES DE REFERENCES POUR LE DEPARTEMENT DE DEVELOPPEMENT**

Le Département de Développement est chargé des projets d'introduction du Tir à l'Arc dans de nouveaux pays et des programmes d'assistance technique.

De plus le département a pour but d'organiser des projets de développement pour les Associations Continentales et Nationales, tels que :

- développement pour les jeunes
- l'entraînement
- l'arbitrage
- camp d'entraînement
- l'organisation administrative

Ces programmes offrent aux nouvelles Associations Membres en voie de développement, entre autres choses, des équipements, du matériel audiovisuel, de l'enseignement sur place du tir à l'arc. La WA participe activement à des programmes d'enseignement du tir à l'arc et à des séminaires depuis 1993. Jusqu'en 2001, elle a mis l'accent sur l'adhésion de nouvelles Associations Membres dans le monde entier. Grâce à ces efforts, la WA compte 149 Associations Membres au début de l'année 2013.

Depuis l'année 2002, la WA s'efforce – en plus - de rendre plus dynamique nombre de ses Associations Membres, ceci principalement par la formation d'entraîneurs qualifiés.

La plupart des actions de développement regroupe plusieurs pays qui bénéficient de notre aide. En outre, la WA reçoit des fonds de la Solidarité Olympique pour plusieurs de ces actions.

### **LA SOLIDARITE OLYMPIQUE**

La possibilité de recevoir de l'assistance de la Solidarité Olympique existe pour autant que le pays possède un Comité National Olympique.

Le fonds de la Solidarité Olympique est une source d'aide et d'encouragement pour tous les sportifs, hommes et femmes, de l'élite aux débutants. Il offre son appui à tous les CNO qui désirent créer des programmes de cours de formation et d'aide technique, diffuser et



approfondir les connaissances des techniques de sport, propager les idéaux olympiques, particulièrement le fair-play, et collaborer avec les fédérations et organismes liés au sport.

Il existe plusieurs sortes de programmes offerts par la Solidarité Olympique, pour les connaître veuillez demander leur liste à votre Comité National Olympique ou consulter le site WA, sur le lien suivant :

<http://www.archery.org> → [Développement](#) → [Guide Solidarité Olympique 2013-2016](#)

Toute demande d'assistance de la part de la Solidarité Olympique se fait auprès du Comité National Olympique par l'Association Membre de la WA. Ensuite, la demande est envoyée à la Solidarité Olympique qui l'étudiera en coopération avec la WA et une décision est prise. Si cela est nécessaire, la WA peut fournir des experts qui mettront en œuvre le programme d'assistance. La WA encourage vivement les nouvelles Associations Membres à solliciter le partenariat de la Solidarité Olympique et donc, de travailler étroitement avec leur Comité National Olympique.

Pour plus de renseignements sur les programmes de la Solidarité Olympique, n'hésitez surtout pas à contacter votre Comité National Olympique ou la Solidarité Olympique directement à l'adresse suivante :

#### **LA SOLIDARITE OLYMPIQUE**

Villa Mon Repos

Parc Mon Repos 1

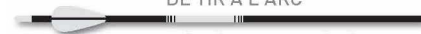
C.P. 1374

1005 Lausanne

Suisse.

Tel. : +41. 21 621 61 11

<http://www.olympic.org>



## SECTION 4 - 5

### 4. LE REPERTOIRE DE LA WA

### 5. CONSTITUTION ET REGLEMENTS WA

## SECTION 4: LE REPERTOIRE de la WA

Pour accéder aux adresses de nos Associations Membres et de nos élus cliquer sur le lien suivant ou demander les documents correspondants à la WA :

<http://www.archery.org> —————> [Organisation](#)

## LISTE DES RESPONSABLES CONTINENTAUX DU DEVELOPPEMENT

<p><b>AAF: Asian Archery Federation</b> <b>Mr. Sanguan Kosavinta</b> 21, Seree Village 1 Seree Road 2 Huamark, Bangkapi Bangkok 10250 -Thailand Tel. Home: +66 (2) 7192777 Mobile: +66 (1) 8228260 Fax: +66 (2) 3142332 E-mail: <a href="mailto:sany_bkk@yahoo.com">sany_bkk@yahoo.com</a></p>	<p><b>World Archery Americas</b> <b>Ms. Emma Gaviria de Bernal</b> Calle 48 No. 73-10 Modulo 29 Bajos de la Tribuna Oriental Estadio Atanesio Giardot Colombia Tel: +57 (4) 2659510 Fax: +57 (4) 3162487 E-Mail: <a href="mailto:mariaemmag@yahoo.com">mariaemmag@yahoo.com</a></p>
<p><b>EMAU: European and Mediterranean Archery Union</b> <b>Ms. Evelyn Papadopoulou</b> 12 Pantazopoulou str. 56121 Thessaloniki Greece Home Phone: +30 (2310) 280279 Other Phone: +30 (6944) 898081 E-Mail: <a href="mailto:evelynpapa@internet.gr">evelynpapa@internet.gr</a></p>	<p><b>FAA: Federation of African Archery</b> <b>Mr. Aladin Gabr</b> Egyptian Olympic Federations Bldg. El Estaad El Bahary St. Nasser City - Cairo Tel Office: +20 (2) 25218140 Mobile: +20 (12) 2108033 E-Mail: <a href="mailto:aladin.gabr@wadidegla.com">aladin.gabr@wadidegla.com</a></p>
<p><b>OAC: World Archery Oceania</b> 3 Mudgway Place Riverdale Palmerston North 4412 New Zealand Email: <a href="mailto:secretary@worldarcheryoceania.org">secretary@worldarcheryoceania.org</a> Tel: +64 (6) 3543707</p>	<p><b>West Africa</b> <b>Mr. Paul ZINSOU</b> c/o CNOSB Stade de l'Amitié de Cotonou 03 BP 2767 BT Cotonou Benin Tel: +229 21380465 Mobile: +229 97488658 Email: <a href="mailto:pzinsou@archery.org">pzinsou@archery.org</a></p>



## **SECTION 5: LA CONSTITUTION ET LES REGLEMENTS DE LA WA**

Pour accéder à ces informations cliquer sur le lien suivant ou demander les documents correspondants à la WA :

<http://www.archery.org> → [Rule Book](#)



INTERNATIONAL  
ARCHERY  
FEDERATION  
FÉDÉRATION  
INTERNATIONALE  
DE TIR À L'ARC



Maison du Sport International  
Avenue de Rhodanie 54  
1007 Lausanne, Switzerland  
Phone: +41 (0)21 614 30 50  
Fax: +41 (0)21 614 30 55  
E-mail: [info@archery.org](mailto:info@archery.org)  
[www.archery.org](http://www.archery.org)

## SECTION 6

# LA SECURITE



## SECTION 6: LA SECURITE

### LA SECURITE

La pratique du sport du tir à l'arc, doit être soumise à certaines règles de sécurité ; celles indiquées ici ne sont pas limitatives.

#### A) LES DANGERS COLLECTIFS

- Placez votre cible dans un axe sans danger, devant une butte de terre ou d'au moins 3 mètre de haut. Arrangez une zone de sécurité d'au moins 30 mètre en arrière des cibles.
- Evitez de placer la cible devant un mur, les flèches qui l'atteindraient seraient inutilisables.
- Si l'endroit choisi présente un quelconque danger (parking, jardin des voisins, chemin, vitres), n'hésitez pas à fixer un filet de protection spécial pour l'archerie.
- Il doit avoir une zone de 10 mètres de large de chaque côté du pas de tir.
- Les archers doivent toujours être situés sur une seule ligne de tir.
- Tous les archers devraient tirer en même temps.
- Ne jamais pointer un arc vers quelqu'un, avec ou sans flèche.
- Ne jamais toucher un archer en position de tir.
- Ne jamais tirer un arc horizontalement sur la ligne de tir, l'envergure des branches pouvant gêner un autre tireur.
- Ne jamais tirer avant que tout le monde soit de retour sur la ligne de tir.
- Ne jamais tirer une flèche en l'air ; il est impossible de savoir à quel endroit elle retombera.
- Ne pas se tenir juste derrière les flèches lorsqu'un archer les retire de la cible. On risque d'être blessé au visage par l'encoche d'une flèche qu'un autre tireur serait aussi en train d'arracher.
- Veiller à ce qu'un archer ne tire jamais avec un arc ou des flèches endommagées.
- Exiger que les archers se retirent de plusieurs pas derrière la ligne de tir après leur volée.

## B) LES DANGERS INDIVIDUELS

- Tout débutant devrait porter un protège - bras ; cet accessoire évitant bien des déconvenues, voire des accidents.
- Toute position de tir devrait assurer le libre passage de la corde. Port de vêtements ajustés conseillé. Enlever les pendentifs et les affaires dans la poche poitrine qui se trouve du côté de la corde.
- Ne pas se servir de flèches trop courtes, celles-ci peuvent occasionner de graves blessures à la main d'arc si elles tombent du repose - flèche lors du tir.
- Au pas de tir, ne jamais ramasser une flèche si elle n'est pas accessible déplacer les pieds.
- Ne jamais passer devant une ligne d'archers de près ou de loin.
- En allonge, ne jamais lâcher une corde sans flèche, les risques de rupture du matériel sont très importants.
- En allant chercher ses flèches à la cible, faire attention aux flèches tombées hors de la cible, aborder la cible par le côté, en marchant.
- Ne pas se servir d'un arc ou d'une corde endommagée. Il y a là aussi risque de rupture de l'un ou de l'autre.



## **SECTION 7 - 9**

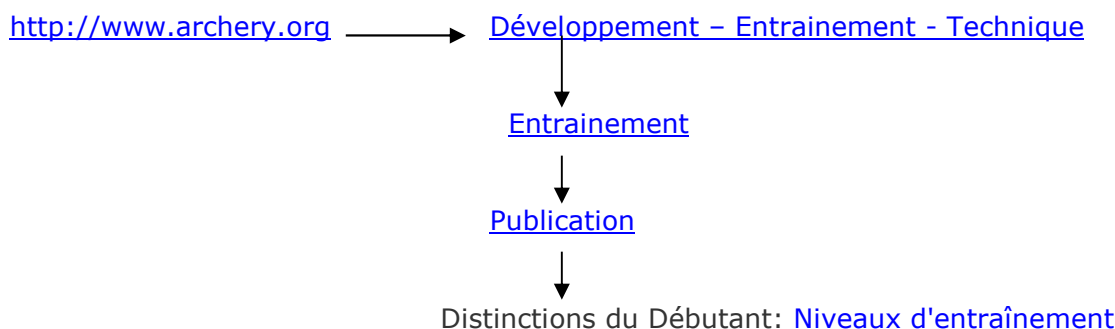
### **7. LES NIVEAUX D'ENTRAINEURS**

### **8. SUGGESTIONS POUR VOTRE HAUT NIVEAU**

### **9. LISTE DES CENTRES D'ENTRAINEMENT ET DE FORMATION EN TIR A L'ARC**

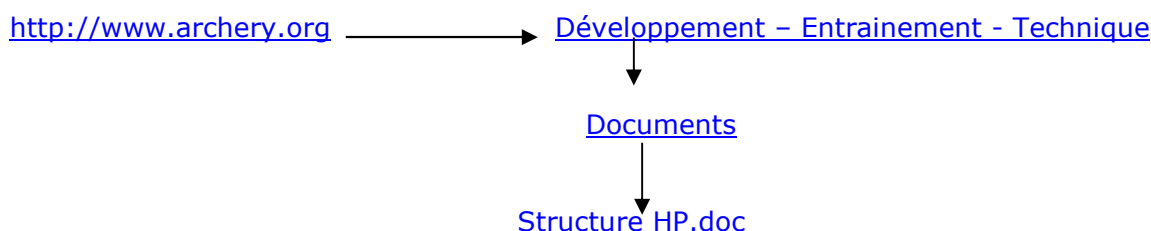
## SECTION 7: LES NIVEAUX D'ENTRAÎNEURS DE LA WA

Pour connaître les niveaux d'entraîneurs de tir à l'arc recommandés par la WA, cliquer sur le lien suivant ou demander les documents correspondants à la WA :



## SECTION 8: SUGGESTIONS POUR VOTRE HAUT-NIVEAU

Pour connaître ces suggestions, cliquer sur le lien suivant ou demander les documents correspondants à la WA :



## SECTION 9: LISTE DES CENTRES D'ENTRAÎNEMENT ET DE FORMATION EN TIR À L'ARC

Pour connaître ces centres cliquer sur le lien suivant ou demander la liste à la WA :





## **SECTION 10**

# **LES ANNEXES**

**ANNEXE 1: UNE LETTRE SPECIMEN DE DEMANDE D'ADHESION**

**ANNEXE 2: FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHESION**

**ANNEXE 3: INFORMATION POUR LE REPERTOIRE**



## ANNEXE 1: LETTRE SPECIMEN POUR DEMANDE D'ADHESION

World Archery Federation  
Avenue de Rhodanie 54  
1007 Lausanne  
Suisse.

(La date)

Sujet: Demande d'adhésion à la WA

**Monsieur le Secrétaire Général,**

Je vous écris en ma qualité de \_\_\_\_\_ (titre) de \_\_\_\_\_ (Nom de l'Association) pour demander l'adhésion à la WA de notre fédération. La \_\_\_\_\_ (nom) est la seule Association Nationale de Tir à l'Arc en \_\_\_\_\_ (pays) et elle est membre du Comité National Olympique \_\_\_\_\_ (joindre documentation si disponible\*).

Notre fédération ne fait de discrimination à l'encontre d'aucun pays, association ni personne pour des raisons de race, de religion ou politiques.

Nous reconnaissons la WA comme la Fédération Internationale pour le tir à l'arc et nous acceptons de nous soumettre à ses règles et de promouvoir ses objectifs qui sont mentionnés dans sa Constitution.

Ci-joint une copie de la Constitution et Règles qui gouverne notre association. Si vous avez des questions en ce qui concerne cette demande, vous pouvez me joindre à (adresse, téléphone, télécopieur ou courriel).

Sincèrement,

P.J. : Une lettre du Comité National Olympique (CNO), bien qu'il ne soit pas nécessaire que l'association soit membre du CNO pour être membre de la WA.



## ANNEXE 2 : FORMULAIRE DE DEMANDE POUR DEVENIR MEMBRE

### FORMULAIRE DE DEMANDE POUR DEVENIR MEMBRE (ART 1.4.1 DU C&R)

\_\_\_\_\_ (*Nom de l'Association*) désire devenir

membre de la WA pour \_\_\_\_\_ (*Pays*)

Nous acceptons la Constitution de la WA en signant ce document et nous

joignons une copie de notre Constitution actuelle.

Au nom de l'Association désireuse de devenir un membre de WA:

\_\_\_\_\_ (*Nom du Secrétaire Général*)

Signature: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_



## ANNEXE 3 : INFORMATION POUR LE REPERTOIRE

Merci de compléter en lettres majuscules

Nom du Président	
Téléphone du Président	
Fax du Président	
Nom du Secrétaire Général	
Téléphone du Secrétaire Général	
Fax du Secrétaire Général	
Adresse Courrier	
Téléphone	
Télécopieur	
Courriel	